



DOSSIER DE CANDIDATURE ETUDIANT

Antenne : Si réglé 10€

Date /20... .. A/R Mail Tél

Rendez-vous le/ Cadre réservé à E2G



IDENTITE

Nom.....

Prénom..... H F Marié Oui Non

Né(e) le Age.....

Nationalité

Téléphone

Email (lisible)

Adresse des parents :

.....

Code postal..... Ville

Pays

Nom, prénom, et profession du Père.....

.....

Tél. :

Email.....

Nom, prénom et profession de la Mère.....

.....

Tél. :

Email

Nombre Frères et sœurs

ÉTUDES / STAGES

Si vous êtes nouveau venu dans notre région, précisez
 Votre date d'arrivée.....

Etudes Stage Alternance/Etudiant Alternance/Apprenti

Type Etude : Univ Prépa Ecole BTS IUT autre

Niveau : Avant Bac Bac+1 à 3 Bac+4 à 5 Doctorat

Spécialité (Histoire, Droit...) etc.....

NOM/ADRESSE/METRO- RER de votre lieu d'étude /entreprise

.....

Durée études restantes.....

VOUS-MEME

Etes-vous fumeur oui non

Allergique oui non Précisez :

Titulaire du permis de conduire : oui non

Si moyen de locomotion, précisez

Vos centres d'intérêts majeurs :

.....

.....

Êtes-vous titulaire du B.A.F.A

Engagements : ScoutismeAutres

RESSOURCES

Votre budget mensuel : logement + nourriture :

Sources de votre budget (famille, job, bourse) :

Boursier(e) Oui Non Demande en cours

Avez-vous actuellement un emploi salarié Oui Non

Montant salaire mensuel si salarié, apprenti, stagiaire.....

LOGEMENT/COHABITATION INTERGENERATIONNELLE

- Possibilité de cocher plusieurs formules :
- 1 - logement gratuit en échange de présence le soir, la nuit**
Vos journées sont libres. Vous êtes présent le soir à l'heure du dîner **excepté une soirée par semaine, deux week-ends par mois** du vendredi soir au dimanche soir et trois semaines de vacances entre septembre et juin.
 - 2 - logement économique en échange de services**
 Vous avez du temps et de la disponibilité au cœur de votre planning de cours pour assurer ponctuellement **des services en journée** (sorties, théâtres, lecture...) ainsi qu'une présence régulière. Vous versez une participation aux charges mensuelles de 80/100 € pour l'Ile de France et 50/90€ pour la Province.
 - 3 - logement solidaire avec loyer et services spontanés**
 Vos études ne vous permettent pas de donner du temps mais vous assurez une veille passive et des services spontanés.
 Sur Paris, vous versez une indemnité d'occupation mensuelle d'environ 400/500 ; pour l'Ile de France de 250 à 400 € ; de 200 à 300€ pour la province.
 L'APL est possible sauf en HLM car le logement est déjà subventionné ; prix du loyer sur Paris : 150/180 euros.

SÉJOUR du/.....20.....au/.....20.....

LIEUX (Dpt, Ville) ou Arrdts sur Paris (souhaités)

PRÉCISEZ votre budget si vous deviez régler un loyer.....(hors APL)

VOS DISPONIBILITES/TEMPS SELON VOS HORAIRES DE COURS

Si formule 2 uniquement et si vous avez déjà vos horaires (Inscrire vos disponibilités au dos de la feuille).....

.....

VOTRE MOTIVATION

Vous êtes-vous déjà occupé de personnes âgées ?

.....

Si oui, dans quel cadre ?

.....

Vos motivations pour choisir ce mode de logement

.....

.....

.....

Informations diverses

Comment avez-vous connu notre association ?

Bouche à Oreille Medias Internet Ecole Autre

POUR TOUS LES ETUDIANTS EN FORMULE LOYER

Désignez une personne pouvant se porter CAUTION

Cochez si Tuteur si Père si Mère autre

Nom.....

Adresse

Tél 06.....

Email.....

POUR TOUS LES ETUDIANTS ETRANGERS

1- Désignez une personne TUTEUR résidant en FRANCE

Cochez si Tuteur si Père si Mère autre

Nom.....

Adresse

Tél 06.....

Email.....

2- Précisez les informations de votre TITRE DE SEJOUR/VISA

Titre de séjour ou Visa N° :

Fait le àvalable jusqu'au

Date RV Préfecture si renouvellement :

A QUI ENVOYER VOTRE DOSSIER ?

Pour l'envoi de votre dossier : **pas d'envoi en recommandé.**

Allez sur le site dans la page 'Nous contacter', regardez l'adresse spécifique de la responsable de la ville de province, du département Ile de France ou de l'arrondissement de Paris en fonction du lieu de vos études.

Ile de France : un SEUL et UNIQUE dossier est à adresser exclusivement à la responsable rattachée à l'arrondissement de Paris ou au département de votre lieu d'études sachant que les dossiers sont lus par les autres responsables concernées.

Si vous ne connaissez pas encore votre lieu d'étude, envoyer votre dossier à l'une des responsables de votre choix.

FRAIS D'INSCRIPTION

Frais de dossier : 10 (dix) EUROS (non remboursables),

Si chèque: signer et établir à l'ordre d'ensemble2générations.

Si billet de 10 euros : le glisser dans l'enveloppe postale.

SIGNATURE

Je certifie l'exactitude des informations et m'engage à fournir régulièrement toute pièce administrative avec les données à jour sous peine d'annulation de la convention d'hébergement.

Signature le20

Gardez une PHOTOCOPIE de votre dossier ; y inscrire le NOM et PRÉNOM de la responsable à qui vous l'avez envoyé.



Les entretiens au bureau se font **UNIQUEMENT** sur rendez-vous

A APPORTER UNIQUEMENT LORS DE L'ENTRETIEN AU BUREAU

PIECES ORIGINALES et PHOTOCOPIES :

Carte d'identité ou Passeport si étudiant international

Attestation d'inscription en Université/Ecole/Apprentissage

Carte VITALE Sécurité Sociale ** ou Couverture Maladie Universelle

Visa ou titre de Séjour ou attestation RV Préfecture

Si Formule 3 : fiche de salaire du garant qui se porte caution.

** les étudiants de plus de **28 ans** doivent fournir une **ATTESTATION** d'inscription à la **SECURITE SOCIALE.**

COTISATIONS ANNUELLES SI COHABITATION CONFIRMÉE

Après l'entretien en nos bureaux, si nous vous trouvons une chambre chez un senior, vous aurez à vous acquitter d'une cotisation annuelle.

Seules les cotisations permettent de pérenniser l'association. Elles ont été fixées à un moindre coût grâce à l'engagement des bénévoles oeuvrant à l'association.

Après la rencontre avec le senior, l'association vous remettra le dossier d'hébergement à signer avec le senior après que vous vous soyez acquitté de la cotisation réglée soit en chèque soit en espèces.

Cotisations : Formules 1 et 2 : 390 € /an - Formule 3 : 300 € /an

Les tarifs peuvent être différents en province, renseignez-vous

Les cotisations sont dégressives si inscription en cours d'année.

Pour l'année suivante, si renouvellement de la cohabitation avec le même senior ou avec un autre senior, la démarche d'inscription est à refaire entièrement (dossier de candidature, pièces administratives, nouvel entretien au bureau, **nouvelle cotisation annuelle**).

ROLE DE L'ASSOCIATION

L'association ne peut se substituer ni aux seniors ni aux étudiants et ne se porte pas garant des accords conclus entre eux.

Au cours de la cohabitation, ensemble2générations, en sa qualité d'intermédiaire, n'assume aucune responsabilité en cas de désaccord entre les deux parties, ou en cas de préjudice commis par l'une des parties à l'encontre de l'autre.

En cas de problème ou de mésentente avec votre hôte, ensemble2générations s'engage à tenter une conciliation mais n'est pas tenu de trouver une solution.

ensemble2générations n'a qu'une obligation de moyens et les cotisations versées restent acquises à l'association, quels que soient les événements.